

## **Chargé de mission Petites Villes de Demain (50%) - Animation de la mobilité durable (50%) H/F**

Date limite de candidature  
11 avril 2025  
Type de contrat  
CDD

### **Missions**

La communauté de communes des gorges de l'Ardèche est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) du département de l'Ardèche, qui rassemble 20 communes et 15 245 habitants . Située au cœur de la zone la plus touristique de l'Ardèche méridionale, cet attrait touristique est une force mais également une donnée à considérer pour un développement pérenne et équilibré. Deux pôles ruraux, Ruoms et Vallon Pont d'Arc, structurent cette partie du territoire ardéchois.

1: Le développement des centralités, continuité du programme PVD : (Quotité de travail : 35%)

L'enjeu principal de cet axe de travail sera la mise en place d'une stratégie et d'une animation commerciale des centralités PVD Gorges de l'Ardèche.

o Le développement commercial des centralités des communes repose en grande partie sur l'activité touristique estivale. La question de cette saisonnalité se pose mais cette économie est bien ancrée, il y a un souhait de conforter cette activité touristique qui fait partie de l'identité du territoire. Il sera alors nécessaire de travailler à l'augmentation des ailes de saison, mais également la pérennisation de commerce à l'année. Pour cela un travail d'animation commerciale et de développement sera attendu.

2: Les Modes actifs à différentes échelles : (Quotité de travail : 15%)

L'enjeu principal de cet axe de travail, sera la mise en place d'une stratégie modes actifs et PMR en centre-ville, puis la planification des mobilités actives à différentes échelles et ce dans la continuité et la concrétisation des actions inscrites dans le cadre de PVD GA dans lequel est engagé la CCGA.

o A l'échelle des centralités des bourgs de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche. Dans le sillage de la dynamique du programme « Petites Villes de Demain » pour lequel, la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, les communes de Ruoms et Vallon Pont d'Arc ont été retenues. L'objectif sera de donner aux maires des 20 communes de la CCGA les moyens de concrétiser des actions de revitalisation des centres-bourgs, de développement (actions avec les commerçants, mise en place du RLPi) et le renforcement des mobilités actives (marche, vélo, ...)

o A l'échelle de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche. Suite aux récentes réflexions et actions de la collectivité en matière de mobilités active (stratégie mobilité PVD GA, Schéma vélo, ...), l'enjeu sera d'assurer la continuité et le suivi de soutenir l'ingénierie territoriale pour planifier, puis d'assurer une politique de déplacements actifs intégrée à l'échelle de la communauté de communes. En ce sens un travail de coordination, d'expertise et de conseil auprès des 20 communes est attendu sur ce poste.

Dans un territoire avec une saisonnalité très forte, et sous le contrôle du responsable Habitat et Centralité et du directeur du pôle développement des territoires, les missions seront :

Volet développement des centralités :

- Animation « de la vie commerçante » des commerces de centralité :
  - o Mise en place d'une stratégie commerciale de centralité (sur base du travail déjà effectué) ;
  - o Mettre en place un comité de suivi avec les commerçants locaux en centralité ;
    - Lien avec les associations de commerçants du territoire
  - o Organiser des événements et des animations pour promouvoir les commerces locaux de centralité ;
  - o Favoriser le développement de nouveaux commerces (à l'année) ;
- Créer, puis alimenter une base de données foncière et immobilière (Qgis), en lien avec la mise en place de l'OPAH Gorges de l'Ardèche ;

Volet Espace Public et Modes actifs :

- Elaboration, suivi et mise en œuvre d'une stratégie Modes Actifs et PMR à l'échelle de la CCGA (et

- stratégie multimodale) ;
- o Planification de la mobilité active à différentes échelles ;
- o Concrétisation des actions de PVD GA (sur volet mobilité et Espace Public) ;
- Suite des actions PVD GA :
- o Intégrer les modes actifs dans le réaménagement des centres villes ;
- o Engager une réflexion sur le stationnement (touristique et à l'année) ;
- o Accompagnement sur la mise en place des aires de covoiturages des communes concernées ;
- o Proposer des aménagements publics et du mobilier urbain adaptés et adaptables (rack à vélo, signalétique, ...) ;
- o Être force de proposition dans la réhabilitation des espaces publics ;

### 3. Le développement et l'animation de la mobilité partagée : (Quotité de travail : 50%)

L'enjeu principal de cet axe de travail sera la mise en place d'une stratégie de déploiement et d'une animation des dispositifs Rezo Pouce et Mov'ici sur le territoire.

- o En relation directe avec la SCIC Mobicoop située à Castelsarrasin, le(a) chargé(e) de mission sera formé(e) et accompagné(e) dans sa démarche à la fois par le responsable mobilité de la communauté de communes des gorges de l'Ardèche et à la fois par Mobicoop.
- o Rezo Pouce est un dispositif de mobilité partagée, solidaire et durable. Autostop, covoiturage, Rezo Pouce s'appuie sur le flux de véhicules en circulation pour redonner de la mobilité et réduire l'impact environnemental en encourageant le partage de voiture individuelle.
- o Rezo Pouce organise et structure la pratique de l'autostop et du covoiturage tout en créant un environnement propice à la mobilité solidaire.

Dans un territoire avec une saisonnalité très forte, et sous le contrôle du responsable Mobilité et de la directrice du pôle technique, les missions seront :

- Déployer et animer le dispositif mis en place par Mobicoop sur le périmètre de la communauté de communes de Gorges de l'Ardèche.

Dans le cadre de son travail, il ou elle sera amenée à :

- o Se rendre à Castelsarrasin (Tarn et Garonne) 2 jours afin d'être formé.e et s'approprier le dispositif,
- o Suivre l'implantation des arrêts sur le Pouce,
- o Echanger avec les différents interlocuteurs des collectivités et partenaires impliqués dans le dispositif,
- o Créer des communautés autour de Rézo Pouce et de Mov'ici
- o Organiser le lancement des dispositifs Rézo Pouce et de Mov'ici
- o En assurer la promotion sur le territoire en identifiant les personnes ressources (associations, entreprises d'insertion, etc...)
- o Piloter le programme d'animations nécessaire à l'appropriation de ce nouveau mode de déplacement.

Le ou la chargée de mission sera accompagnée dans ses fonctions par l'équipe Mobicoop.

## Profil

- Formation supérieure (Stage bac + 4/Bac +5) dans le domaine : de l'aménagement du territoire, des mobilités, de l'urbanisme, des politiques publiques ou du développement local ;
- Expérience dans la thématique des mobilités /intermodalités ;
- Compétences développées en technique d'animation et de communication,
- Expérience préférable dans la thématique de l'économie locale ;
- Connaître le fonctionnement des collectivités territoriales ;
- Connaître les directives, outils, offres et acteurs actuels dans le domaine des mobilités ;
- Maîtriser les outils informatiques Pack Office et SIG ;
- Avoir des bases dans l'utilisation de logiciel de SIG : QGIS (Possibilité d'être formé) ;
- Posséder des capacités d'analyse, de synthèse et de propositions ;
- Aptitude au travail de terrain et d'enquête ;
- Être autonome, rigoureux et organisé ;
- Esprit d'équipe, bon relationnel.

Conditions d'exercice des missions:

- Prise de poste : Avril/Mai 2025
- Limite des candidatures : 11 avril 2025
- Entretiens : semaine 16
- Lieu de travail : Vallon Pont d'Arc (Ardèche), Siège de la communauté de communes
- Horaire hebdomadaire : 35 heures semaine
- Temps de travail : 1 Etp

- Durée : 1 an
  - Permis B + véhicule personnel
- Champs obligatoires
- 

## Postuler en ligne

---

### ▼ Vos coordonnées

Nom

Prénom

Téléphone

Email

Adresse

### ▼ Votre candidature

Etes-vous fonctionnaire ?

- Oui  
 Non

Grade actuel

Poste visé

C.V. (format PDF ou word uniquement)

No file selected

1 seul fichier.  
Limité à 5 Mo.

Types autorisés : pdf, doc, docx.

Lettre de motivation (format PDF ou word uniquement)

No file selected

1 seul fichier.  
Limité à 2 Mo.

Types autorisés : pdf, doc, docx.

Les données à caractère personnel recueillies via ce formulaire sont destinées exclusivement aux services de la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche à des fins de traitement de votre demande. Elles ne sont pas transmises à des tiers et seront effacées dans un délai de 6 mois. Pour plus d'informations concernant notre traitement des données à caractère personnel et les modalités d'exercice de vos droits, veuillez consulter notre [politique de confidentialité](#).